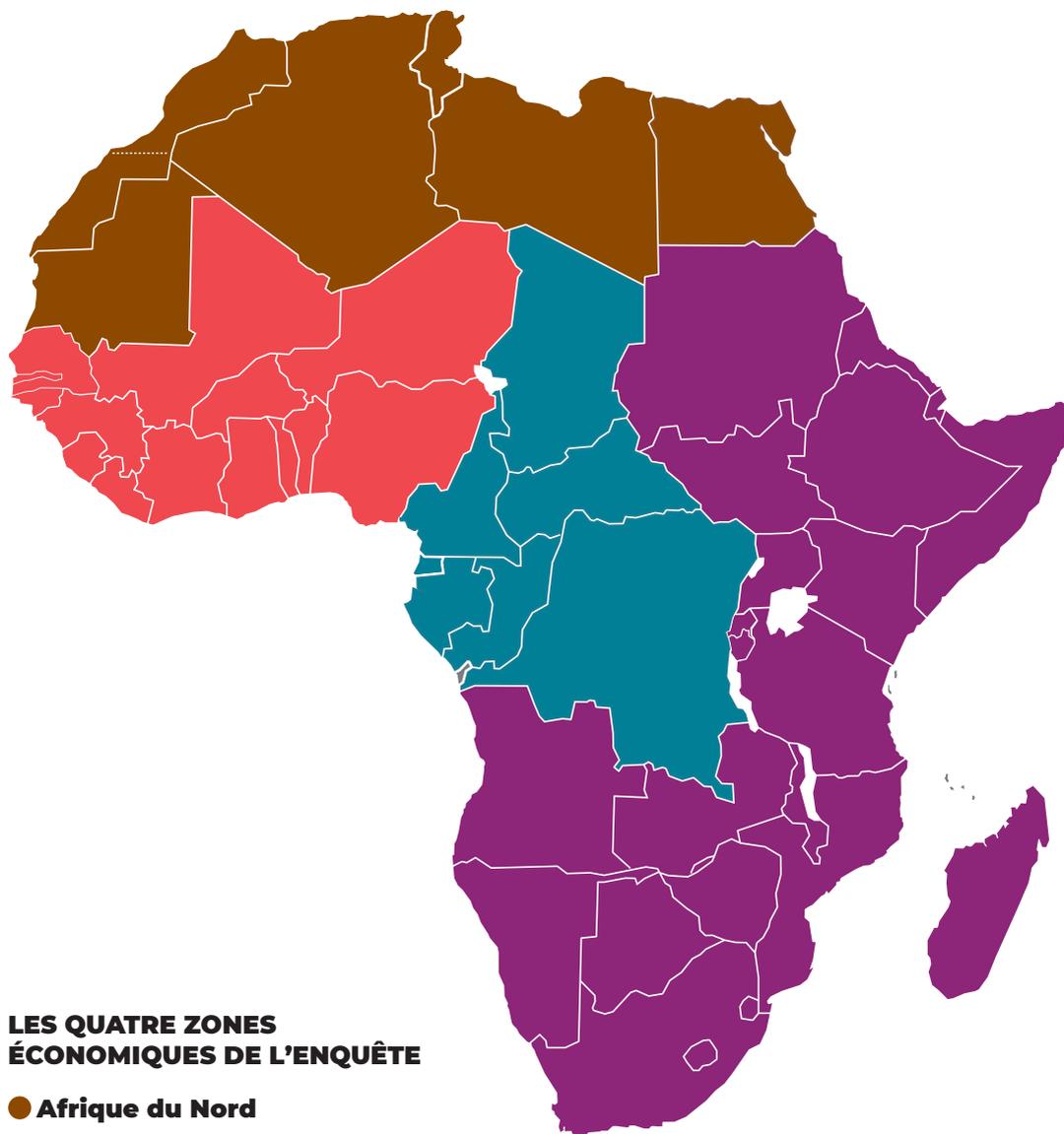


Les résultats 2022

de l'enquête Cian



LES QUATRE ZONES ÉCONOMIQUES DE L'ENQUÊTE

- Afrique du Nord
- Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- Afrique Centrale (CEMAC et RDC)
- Afrique australe et Afrique de l'Est

Les dirigeants des entreprises internationales implantées en Afrique se montrent globalement satisfaits. La conjoncture 2022 a été favorable avec des chiffres d'affaires en progression et une activité souvent bénéficiaire. Le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Maroc sont des valeurs sûres pour les investisseurs internationaux.

Cette année, on note aussi l'attractivité de l'Ouganda, du Kenya et de la Tanzanie. À cause de la conjoncture sécuritaire et politique, le Mali, la Centrafrique et le Burkina Faso sont en retrait.

Enquête et analyse réalisées par le Cian

Un baromètre fondé sur le retour terrain

Depuis 1979, le Cian interroge les dirigeants des entreprises internationales implantées en Afrique. Leur chiffre d'affaires sera-t-il en croissance cette année ? Et l'année prochaine ? Comment va évoluer leur rentabilité ? Administrée en ligne, cette enquête sonde les dirigeants de filiales et sociétés internationales implantées en Afrique grâce au réseau du Cian et de ses adhérents. Elle est relayée par les chambres de commerce internationales, notamment celles de la CCI France, les services économiques et les ambassades de France ainsi qu'auprès d'entreprises européennes via le réseau de l'EBCAM (European Business Council for Africa). Les conseillers du commerce extérieur de la France basés en Afrique sont aussi des contributeurs essentiels. Tous les secteurs d'activités sont sollicités : de l'industrie aux services, de la petite entreprise à la filiale de groupes internationaux. Le Cian tient à remercier toutes les personnes qui concourent à diffuser l'enquête auprès de ces opérateurs et à compléter l'échantillon dans leur pays.

Pour l'édition 2022, l'enquête menée au dernier trimestre a reçu 726 réponses provenant de 42 pays : 108 en Afrique du Nord, 248 en Afrique de l'Ouest, 140 en Afrique centrale et 230 en Afrique australe, de l'Est et de l'Océan Indien. Les résultats par pays sont intégrés dans 30 fiches de ce magazine, le nombre insuffisant de réponses dans les douze autres États ne permettant pas une analyse probante.

Un chiffre d'affaires 2022 en croissance

58% des entreprises annoncent une croissance de leur chiffre d'affaires. On retrouve le niveau de 2019, alors que la crise sanitaire avait fait baisser ce chiffre d'une dizaine de points en 2020 et 21. La région la plus dynamique est l'ensemble formé par l'Afrique australe, de l'Est et l'Océan Indien puisque deux tiers des entreprises y affichent une augmentation de leur activité, en particulier

en Afrique du Sud (82%), au Kenya (77%), à Maurice (75%) et en Tanzanie (70%). En Afrique du Nord, 60% des entreprises sont en croissance (+10% par rapport à 2021), la Mauritanie, la Tunisie et l'Égypte étant des pays où les entreprises sont particulièrement dynamiques. En Algérie et au Maroc, la conjoncture 2022 est plus mitigée, près d'un tiers des entreprises annoncent une baisse de chiffre d'affaires. Cependant les dirigeants considèrent que ce revirement est temporaire et que la croissance reviendra en 2023. L'Afrique de l'Ouest affiche 55% d'entreprises en croissance (+5%) mais présente une forte disparité selon les pays. Le Bénin (92%), le Niger (80%) la Côte d'Ivoire (66%), le Togo (64%) tirent nettement la moyenne alors qu'au Burkina Faso, en Guinée Conakry et au Mali, beaucoup d'entreprises ont tourné au ralenti, en particulier au Burkina Faso où 86% des dirigeants constatent une baisse de leur activité. Avec le contexte sécuritaire et la défiance du gouvernement envers les collaborations françaises, des projets ont été ralentis ou mis à l'arrêt. Même contraste en Afrique centrale, où la moitié des entreprises sont en croissance. Les pays dynamiques sont la Guinée équatoriale, la RDC et le Tchad alors que les entreprises du Cameroun semblent plutôt marquer l'arrêt.

*Pour l'édition 2022,
l'enquête Cian menée au dernier
trimestre a reçu 726 réponses
provenant de 42 pays*

Djibouti et le Kenya progressent en raison d'excellentes appréciations sur toutes les infrastructures.

75% des entreprises bénéficiaires ou à l'équilibre

Quant à la rentabilité, les résultats sont similaires à ceux de 2021 : 45% d'entreprises présenteront une activité bénéficiaire et 33% à l'équilibre. En Afrique du Nord, la rentabilité est acquise pour 56% des dirigeants d'entreprise au Maroc, 50% en Mauritanie et 40% en Tunisie. En revanche, la tendance est plutôt à l'équilibre en Algérie (69%) et en Égypte (63%). En Afrique centrale, plus de 8 entreprises sur 10 seront bénéficiaires ou à l'équilibre. La conjoncture s'est montrée particulièrement propice au Tchad et plus difficile au Congo Brazzaville (38% prévoient un exercice 2022 en déficit). En Afrique australe, orientale et Océan Indien, Maurice et la Tanzanie sont les pays les plus favorables avec 75 et 70% d'entreprises bénéficiaires, suivis de Djibouti. Au Mozambique le report des développements gaziers a freiné les projets des entreprises qui se sont mises en position d'équilibre en attendant un redémarrage. Le Kenya et Madagascar sont sur une trajectoire favorable avec plus d'entreprises ayant engrangé des bénéfices que l'année précédente. L'Afrique du Sud est un peu en retrait sur la zone mais l'année prochaine devrait être meilleure selon les dirigeants qui sont 53% à prévoir des bénéfices en 2023 contre 29% en 2022. En Afrique de l'Ouest, plus de 6 entreprises sur 10 sont bénéficiaires au Mali et au Niger alors qu'au Togo et en Côte d'Ivoire les entreprises se répartissent presque équitablement entre bénéfice, équilibre et déficit.

En matière d'investissement pour 2023, les pays en tête sont la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda à l'Est, le Togo, le Nigéria et le Niger à l'Ouest, le Maroc et la Mauritanie au Nord. En queue de peloton, le Mali, Djibouti, la Centrafrique et la Tunisie.

Un climat des affaires qui s'améliore lentement

Depuis son lancement, l'enquête du Cian recueille l'avis détaillé des dirigeants d'entreprise sur l'environnement et le climat des affaires dans les pays où ils interviennent (voir page suivante pour les résultats par zone).

Avec les 39 critères étudiés se dessinent les contours des environnements économiques, administratifs et socio-culturels africains. Ce retour du terrain par des

professionnels qui exercent dans le pays, donne des repères aux futurs investisseurs. Cela constitue aussi pour le Cian des éléments précieux de dialogue avec les gouvernements et les agences de promotion qui souhaitent inciter davantage les acteurs étrangers à s'implanter dans leur pays.

En 2022 la note globale d'appréciation de l'environnement des affaires est en progression. Elle s'établit à 2,7 vs 2,5-2,6 sur les années précédentes. L'Afrique du Nord obtient le meilleur résultat avec 2,9 suivie par l'ensemble Afrique australe, de l'Est et Océan Indien à 2,8 qui ont amélioré leur score. En troisième position, on trouve l'Afrique de l'Ouest. Comme les années précédentes, l'Afrique centrale est en dernière position avec une moyenne de 2,2, mais avec une progression de 0,3 point.

L'Afrique du Nord en tête

Sur les 30 pays évalués, 16 ont une note supérieure ou égale à la moyenne continentale, c'est le cas pour toute l'Afrique du Nord (la Lybie n'est pas étudiée) sauf la Mauritanie qui progresse malgré tout de 2,1 à 2,2. Tous les pays de cette zone qui bénéficient d'assez bonnes infrastructures et de personnel bien formé ont d'ailleurs amélioré leur note globale : l'Algérie et l'Égypte obtiennent un score satisfaisant de 3,1 et 3 alors que le Maroc avec 3,6 conserve d'année en année l'un des deux meilleurs scores du continent. Notons toutefois l'exception de la Tunisie où les jugements sont plus sévères que l'année dernière en matière de secteur bancaire et d'administration, l'environnement politique étant perçu comme peu favorable à l'investissement étranger.

En Afrique australe, Est et Océan Indien, 6 pays sur 8 dépassent cette moyenne africaine. Maurice qui a dû modifier quelque peu son modèle pour ne pas être dans la liste grise des pays de l'OCDE conserve sa place de leader africain pour le climat des affaires. Djibouti et le Kenya progressent en raison d'excellentes appréciations sur toutes les infrastructures (de transport comme de télécoms) ainsi que la perception d'un plus fort soutien gouvernemental à l'investissement pour le second. Enfin on peut noter un engouement pour la Tanzanie cette année alors que le résultat était médiocre en 2021, probablement porté par la tenue du forum EU-Tanzanie en faveur de l'investissement, les critiques se focalisant encore sur le harcèlement fiscal et la persistance de la corruption, point noir pour l'ensemble de la zone d'ailleurs.

En Afrique de l'Ouest ce sont 6 pays sur 10 qui se placent au-dessus de cette moyenne africaine. Le Togo et le Bénin restent les pays les mieux notés de cette zone mais seront bientôt rejoints par la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée et le Niger dont le score a progressé. En Côte

En 2022, la note globale d'appréciation de l'environnement des affaires est en progression

d'Ivoire, le retour du terrain montre des progrès sur la qualité de la main d'œuvre et la formation ainsi que des coûts favorables (à l'exception du fuel). Le Sénégal qui continue d'améliorer ses infrastructures avec notamment le nouveau TER a marqué en 2022 un retrait sur les critères administratifs (douane, judiciaire) et financiers (coût du crédit).

En Afrique centrale, aucun pays n'atteint la moyenne continentale, mais tous sauf le Cameroun (en tête de la zone) ont amélioré leur score, notamment sur le coût des facteurs de production et plus étonnant en termes de sécurité des personnes. Les pays côtiers bénéficient de ports qui fonctionnent bien alors que les infrastructures routières sont d'une manière générale insuffisantes. Cette zone reste fortement pénalisée par un secteur social peu développé (manque d'instruction, faiblesse du système de santé) et la prégnance du secteur informel. Les dirigeants notent une progression des réseaux de transport, de télécoms et une amélioration des coûts des facteurs de production.

Des entreprises qui s'accommodent de la complexité

D'une manière générale, les évaluations traduisent le développement continu des infrastructures soutenu par les bailleurs de fonds et les investissements privés. Les dirigeants trouvent auprès des opérateurs télécoms un accès internet satisfaisant même si le coût des télécoms leur paraît encore trop importants en Afrique centrale notamment. Le réseau portuaire et routier s'améliore. On voit aussi progresser la distribution électrique puis l'eau et l'assainissement. A l'opposé, ce sont toujours les critères liés à l'administration qui sont notés avec le plus de sévérité (douane, fiscalité, système judiciaire) et la corruption subsiste comme un mal du continent, quelle que soit la zone géographique. Puisque la sensibilité à l'ESG (ensemble des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) progresse partout dans le monde, on pourra aussi noter des progrès dans le critère « respect de l'humain », qui traduit les efforts en matière de travail décent et d'inclusion.

Il ressort de l'édition 2022 du Cian que les entreprises internationales implantées en Afrique conduisent leurs affaires dans un environnement complexe, qu'elles ne trouvent pas optimal et jugent même parfois décourageant lorsqu'elles doivent justifier de la pertinence de leurs investissements (retard, conflits juridiques ou fiscaux). Néanmoins, en raison de la croissance et de l'ampleur des besoins (infrastructures, éducation, santé, équipements etc.) qu'elles ne trouvent pas ailleurs, elles s'en accommodent et font preuve de flexibilité pour s'adapter en fonction de la conjoncture ou des aléas administratifs. Elles s'appuient sur leurs réseaux d'affaires, l'expérience du terrain et la résilience du continent et de leurs équipes pour réussir sur ces marchés. ■

Sandrine Sorieul, directrice générale du Cian

APPRÉCIATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

Note moyenne par pays

(ce panel porte sur 30 des 54 pays du continent)

	2021	2022
AFRIQUE DU NORD	2,8	2,9
Algérie	2,7	3,1
Égypte	2,7	3,0
Maroc	3,7	3,6
Mauritanie	2,1	2,2
Tunisie	3,0	2,7
AFRIQUE DE L'OUEST	2,7	2,6
Bénin	3,1	3,0
Burkina Faso	2,4	2,0
Côte d'Ivoire	2,6	2,8
Ghana	2,8	2,9
Guinée	2,7	2,9
Mali	2,3	2,2
Niger	2,5	2,6
Nigéria	2,5	2,0
Sénégal	3,0	2,7
Togo	3,4	3,0
AFRIQUE CENTRALE	1,9	2,2
Cameroun	2,6	2,3
Congo Brazzaville	2,0	2,2
Gabon	2,1	2,4
Guinée Équatoriale	-	2,5
Centrafrique	1,5	1,5
RDC	1,7	1,9
Tchad	1,7	2,3
AFRIQUE AUSTRALE / EST	2,8	2,8
Afrique du Sud	3,1	2,6
Djibouti	2,4	2,8
Kenya	2,9	3,2
Madagascar	2,2	2,1
Maurice	3,7	3,5
Mozambique	3,0*	2,8
Ouganda	2,9	2,8
Tanzanie	1,9	3,1
AFRIQUE	2,6	2,7

*résultat 2020

ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

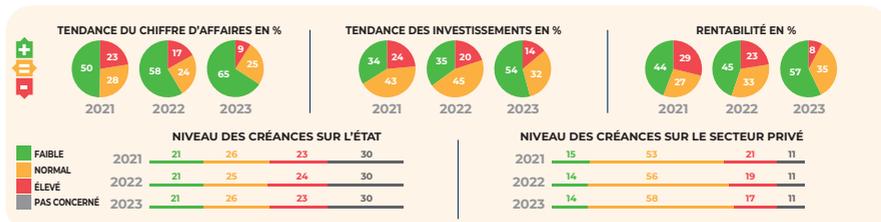
EN 2022 - 2023

Lenquête Cian porte sur l'évolution de cinq indicateurs sur les exercices 2021, 2022, 2023 :

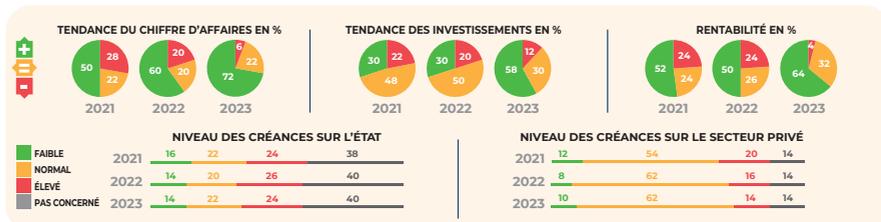
- chiffre d'affaires : croissance, stagnation, baisse ;
- investissements : augmentation, stagnation, diminution ;
- résultats : bénéficiaires, équilibrés, déficitaires ;
- niveau de créances sur l'État : élevé, normal, faible ;
- niveau de créances sur le secteur privé local : élevé, normal, faible.

Les graphiques suivants représentent les tendances par grandes zones géographiques, celles-ci étant ensuite détaillées pour chacun des 30 pays évalués cette année.

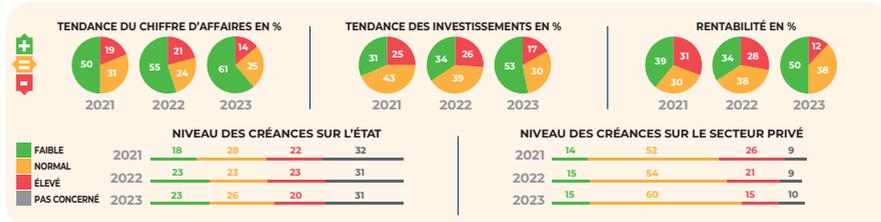
Afrique



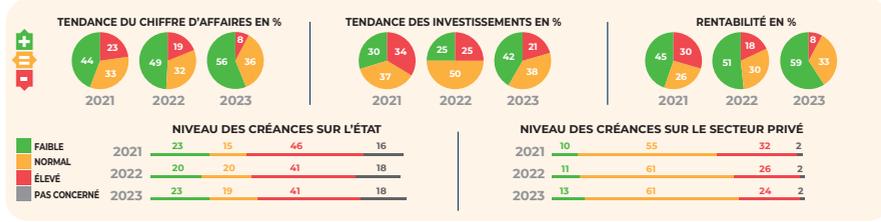
Afrique du Nord



Afrique de l'Ouest



Afrique Centrale



Afrique Australe



BAROMÈTRE CIAN 2022

	AFRIQUE DU NORD			AFRIQUE DE L'OUEST			AFRIQUE CENTRALE			AFRIQUE AUSTRALE / EST			ENSEMBLE DU CONTINENT		
	1 Mauvais	3 Moyen	5 Satisfaisant	1 Mauvais	3 Moyen	5 Satisfaisant	1 Mauvais	3 Moyen	5 Satisfaisant	1 Mauvais	3 Moyen	5 Satisfaisant	1 Mauvais	3 Moyen	5 Satisfaisant
INFRASTRUCTURES															
Réseau routier			3,8			2,6			2,1			3			2,9
Réseau ferré			2,2			1,5			1,6			2,1			2
Réseau portuaire			3,1			3,1			3,1			3,4			3,4
Réseau aérien local			3,8			3,4			2,7			3,5			3,5
Eau et assainissement			3,3			2,4			2			2,6			2,6
Distribution électrique			3,9			2,9			2,3			2,9			3
Réseau téléphonique			4,1			3,8			2,9			4,1			3,9
Réseau Internet			3,5			3,7			3,2			4,1			3,8
ADMINISTRATION															
Efficacité			1,8			2,3			1,4			2,2			2
Incitation à l'investissement			2,3			2,3			1,5			2,4			2,2
Douanes : tarifs			2,1			2,4			1,9			2,6			2,3
Douanes : procédures de dédouanement			2			2,5			1,9			2,9			2,4
Douanes : fraudes			2			2			1,3			2,5			2
Environnement fiscal			2,3			2,3			1,6			2,7			2,3
Système judiciaire : délais des procédures			2,1			1,9			1,2			2,5			2
Système judiciaire : équité des jugements			2,3			2			1,3			2,5			2,1
Système judiciaire : droit foncier			2,5			2,2			1,5			2,7			2,3
ÉCONOMIE ET FINANCE															
Banques : qualité du secteur bancaire			3,3			3,3			3			4			3,4
Banques : accès et coût du crédit aux entreprises			2,6			2,2			2			2,9			2,4
Banques : financement des importations			2,6			2,7			2,2			3,2			2,6
Impact du secteur informel			2			1,9			1,4			2,7			2,1
SOCIAL															
Droit du travail			3,4			3,1			2,8			3,3			3,2
Encadrement : qualité et stabilité			3,1			2,9			2,5			3,2			3
Main d'oeuvre : qualité et stabilité			3			2,7			2,5			2,8			2,8
Système de formation			2,6			2,1			2			2,4			2,3
Taux d'absentéisme			3,2			3,1			2,6			3,3			3,1
Système de santé			2,5			2,2			1,6			2,6			2,3
SOCIO-CULTUREL															
Sécurité des personnes			4,3			3,3			3,3			3,4			3,5
Fiabilité des partenaires et interlocuteurs locaux			3,1			3			2,5			3,3			3,1
Niveau de corruption			2,3			2			1,4			1,9			1,9
COÛT DES FACTEURS															
Énergie : électricité			3			1,9			2,4			2,2			2,3
Énergie : fuel			3,4			2,2			2,6			2,2			2,5
Télécommunications			3,7			2,9			2,1			2,9			2,9
Main d'oeuvre			4			3,7			3,4			3,6			3,6
Transport routier			3,6			2,6			2,3			2,7			2,8
Transport maritime			3,2			2,7			2,4			2,5			2,6
Transport aérien			3,3			2,7			2			2,4			2,6
DÉVELOPPEMENT DURABLE															
Protection de l'environnement			1,9			1,9			2			2,2			2,1
Respect de l'humain			2,4			2,8			2,2			2,9			2,7
NOTE GLOBALE			2,9			2,6			2,2			2,8			2,7

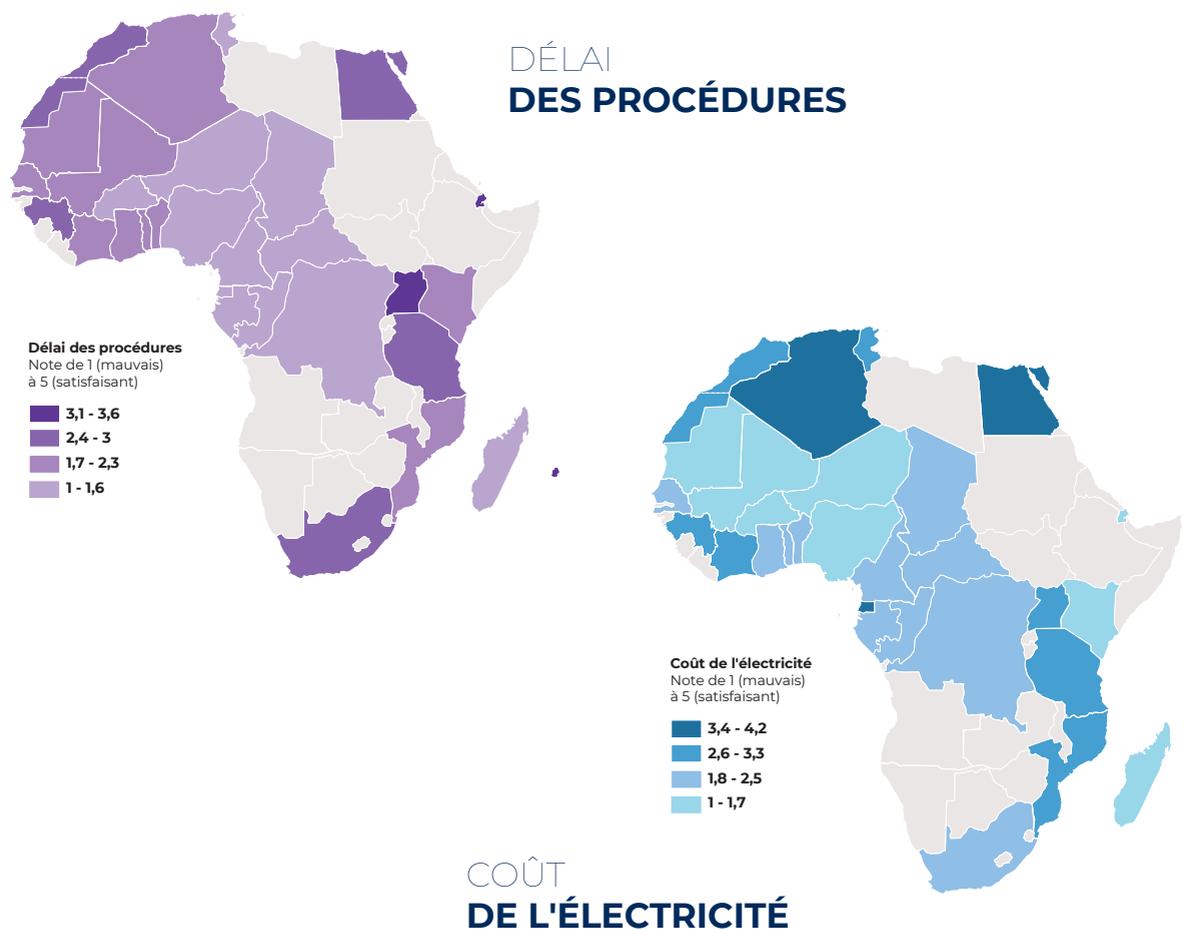
ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

EN 2022

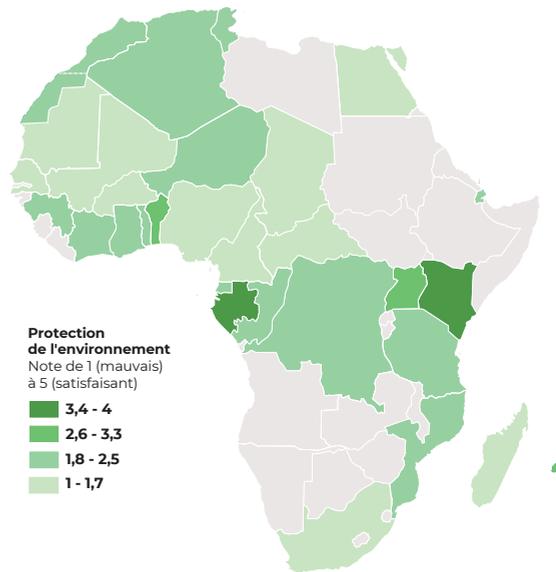
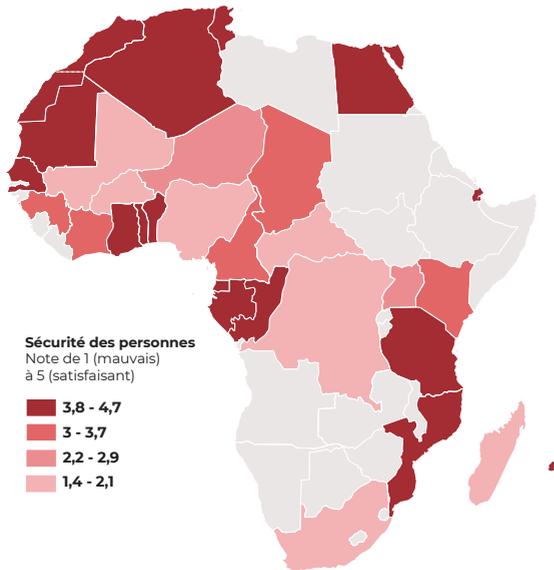
Dans l'enquête que le Cian a réalisée auprès des chefs d'entreprise, ces derniers étaient invités à se prononcer sur l'environnement des affaires dans les pays où ils exercent une activité selon 39 critères d'appréciation, les opinions allant de mauvais (1), moyen (3) à satisfaisant (5) au sein de sept domaines :

- infrastructures : 8 critères
- administration : 9 critères
- économie et finance : 4 critères
- social : 6 critères
- socio-culturel : 3 critères
- coût des facteurs : 7 critères
- développement durable : 2 critères

Le graphique général du Baromètre Cian présenté sur la page précédente rend compte de ces résultats par grandes zones géographiques. Les cartes figurant ci-dessous présentent les appréciations données sur quelques critères clés. Dans les fiches pays qui suivent, sont exposés les points forts et points faibles de l'environnement des affaires des 30 pays évalués cette année.

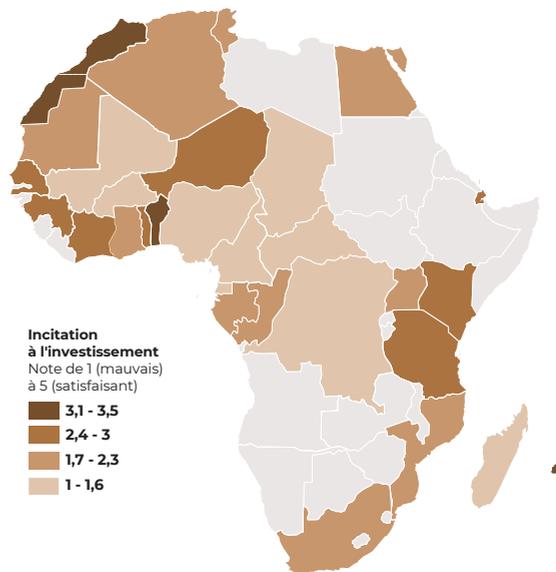
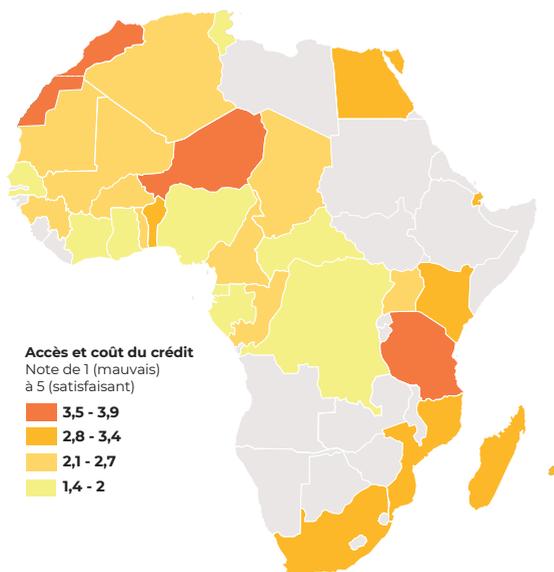


SÉCURITÉ DES PERSONNES



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ACCÈS ET COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES



INCITATION À L'INVESTISSEMENT